

De : EARL LAUDREN <earl-laudren@orange.fr>
> **Envoyé :** dimanche 4 avril 2021 17:10
> **À :** Enquete BLAVET
> **Cc :** PHILIPPE
> **Objet :** Ruisseau de Kerlato - Commune de Kerfourn - Parcelle A812 - Photo

A l'attention de la commissaire enquêtrice

>
Bonjour,

>
Je fais suite à notre entrevue du lundi 29 mars 2021.
>

>
Comme évoqué ensemble, je vous transmets deux photos du ruisseau cité en objet, prises au droit de la parcelle que j'exploite (parcelle A812 - commune de Kerfourn).

>
Comme vous pouvez le constater, le ruisseau et ses rives sont laissés dans un état "naturel".
>

>
Les travaux envisagés amélioreraient-ils cet écosystème ?
Ne le détruiraient-ils pas ?
>

>
Merci de m'indiquer en retour la prise en compte de cet avis.
>

>
Cordialement.

>
Philippe LAUDREN
>



